



LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES USAGERS

ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE MORIN

CHEMIN DU PHARE – 85740 L'EPINE 026-51-35-89-56 06-86-58-26-33

NUMÉRO 19

AVRIL 2008

EDITO : LE MOT DU PRESIDENT

Avec la nouvelle équipe communale, nous allons de nouveau communiquer nos desideratas (souhaits) en ce qui concerne l'aménagement du Port, souhaits que l'ancienne équipe n'a pas pu ou pas voulu prendre en compte.

Nul doute qu'avec Robert Burgaudeau et Philippe Corbrejaud, adjoints au Maire chargés du Port, nous aurons une oreille attentive et compétente puisqu'ils sont marins professionnels.

Dans les grandes lignes, et d'après notre enquête auprès des adhérents, nous avons les priorités suivantes :

Un point de distribution de carburants

L'eau et l'électricité sur les pontons

Une aire de carénage

La remise en état des pontillons

L'éclairage de l'estacade et des pontons.

Mais laissons leur le temps de se mettre en place. Patience donc !.....

En attendant, une nouvelle saison débute et nous avons préparé le calendrier 2008 des manifestations.

Nous vous indiquons également d'autres manifestations nautiques sympas sur l'Ile de Noirmoutier, vous pourrez ainsi établir votre planning estival sans perdre de temps.

Vente de vêtements et accessoires :

Vous nous aviez demandé depuis un certain temps des tee-shirts, casquettes, sacs à dos ainsi que des flammes au logo de notre Association (photo) c'est chose faite.

Nous commencerons la vente de ces produits à partir de notre salon d'occasion Bat'Occase les 3 et 4 mai. Nos hôtesse sont déjà impatientes de vous les faire découvrir.

Nouvelle Capitainerie :

En arrivant vous allez voir la nouvelle Capitainerie entre les deux blockhaus ainsi que des sanitaires dans l'ex atelier du Port. Il est vrai que tout est un peu loin du centre du port, mais pour rester positif, le bureau des associations reste proche de la Capitainerie, ce qui nous permettra de communiquer plus facilement avec vous.

Nous avons décidé avec le conseil d'administration d'assurer une permanence tous les samedis de 10h à 12h

A bientôt donc.

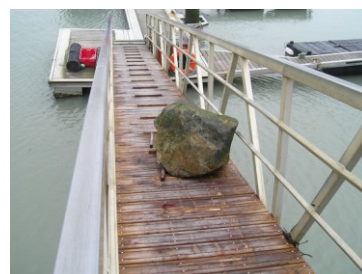
Mura TACHLIAN

Tempêtes :

Comme vous pouvez le voir sur les photos, nous n'avons pas été épargnés par les différents coups de vent en décembre puis en mars.



Si la mer a fait cadeau à la ville des Sables d'Olonne du bateau « Artémis » sur sa plage, (d'ailleurs son Office de tourisme a saisi l'occasion pour faire un grand coup de communication pour le tourisme local et les commerçants se frottent les mains de cette manne inespérée), nous, au Morin, elle nous a pris un gros paquet de sable devant le parking des camping-cars et mis en échange un magnifique rocher d'environ 200kg décollé de la digue au beau milieu de la descente des professionnels. Elle a également repris des pieux hydrauliques qui étaient stockés en haut de la plage aux Eloux pour faire une partie de Mikado probablement !.....



Les bateaux quant à eux ont tous résisté à la dernière tempête. Il n'y a pas eu de nouvelle casse.

Carénage :

Pour votre carénage, sachez que nous avons fait l'acquisition d'un laveur haute pression karcher de 150 bar. Votre bateau bien propre glissera plus facilement sur l'eau et consommera moins de carburant alors pourquoi se priver de naviguer écolo Même les professionnels attachent beaucoup d'importance à cela.

Le



laveur haute pression est à votre disposition au bureau



de

l'Association pour tous les adhérents à jour de leur cotisation.

Anomalies :

Lorsque vous amarré votre bateau a marée haute, il est prudent de le surveiller et de laisser assez de longueur dans les amarrages afin d'éviter de le retrouver pendu.

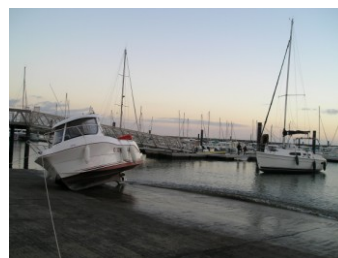
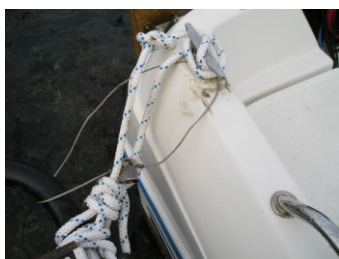
Dans ce cas le taquet arrière a fini par céder et nous avons largué un peu l'amarrage avant évitant ainsi le pire.

2/ : lorsque vous échoué votre bateau à la cale pour un contrôle de coque où petit nettoyage, il faut toujours le faire en tenant compte du coefficient de la marée et des suivantes...

Dans le cas présent, le propriétaire dans son excitation de voir sa coque à sec n'a pas tenu compte de la règle des douzièmes qu'il connaît très bien d'ailleurs. Sans l'aide d'amis et de matériel tels que Crick, rondins et tire- fort, il serait resté là une quinzaine de jours

3/ :De même un amarrage avec un câble d'acier cadénassé et sans fourrure entamera certainement le plastique du bateau et n'évitera pas le vol

De plus dans le code de bonne conduite, il est de bon ton de laisser la place libre sous la grue pour les cas d'urgence.



Vols :

En parlant de vol, aucun bateau n'a disparu mais il n'en est pas de même pour les accessoires :

- Bout d'amarrage d'un gros voilier, les gilets de sauvetage à gonflage automatique, GPS plus des petites bricoles onéreuses malgré tout,
- Winches sur un trimaran + le pilote et même le bumper sur le ponton.
- Sur un pêche promenade : le basculeur du davier où repose l'ancre a été emprunté obligeant le propriétaire à faire l'achat de l'ensemble car cela ne se vend pas au détail (photo 12)
- Vol d'une platine support d'antenne VHF GPS et feux de navigation sur un semi-rigide
- Vol d'électronique tout au long de la saison dernière à bord de différents bateaux.

Nous avons fait une demande à la mairie pour la fermeture des portillons et mettre l'éclairage sur l'estacade et si possible sur les pontons mais cette demande est restée sans réponse pour l'instant.

Nous la reformulerons dès que les nouvelles autorités seront en place. Même si nous ne pouvons éradiquer totalement les vols, il doit être possible de limiter au maximum en prenant des dispositions dans ce sens.

Qu'est ce que L'UNAN ?

L'UNAN, Union Nationale des Associations de Navigateurs, a été créée en 2002. C'est le dérivé de l'Union des Associations de Navigateurs du Golfe du Morbihan, elle-même créée en 1992. Il est intéressant de noter que la législation française de 1983 (loi de décentralisation et loi littoral) créait les Conseils Portuaires et les Conseils de Mouillages pour la consultation des « Usagers » par les gestionnaires. « Usagers », ça vous dit quelque chose ?

Le but de la création de l'UNAN était de constituer, avec la Fédération des Industries Nautiques (FIN) et la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP), le « troisième pilier » de la plaisance en France, face aux différentes autorités qui gèrent cette activité.

Sa structure comporte trois niveaux :

- Local : port ou mouillage,
- Départemental ou Régional,
- National .

L'UNAN représente aujourd'hui plus de 55 000 personnes au plan national. Il existe des UNAN au niveau départemental dans de nombreuses régions côtières, mais pas en Vendée.

Si nous vous parlons de cette organisation, c'est parce que nous pensons vous proposer de participer à la création de l'UNAN-85, de Vendée donc. Pourquoi pensons nous que cette démarche est intéressante ? Il nous semble que notre rôle, purement local, est limité par là même car, si nous sommes bien en liaison avec les autorités de gestion du port, nous n'avons que peu de contacts avec les gestionnaires au niveau supérieur (département, région, niveau national).

Il se trouve que l'UNAN Nationale est actuellement impliquée dans toutes les négociations qui intéressent notre activité, comme par exemple :

- Evolution de la réglementation (permis, équipement minimal, dispositions concernant la pêche,...)
- Contact avec les autorités qui fournissent les supports à la navigation (Affaires Maritimes, cartographie, météo, CROSS, SNSM,...)
- Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques)
- Impact de notre activité sur l'environnement.

Ce lien entre les décideurs et les associations adhérentes fonctionne dans les deux sens. Il permet de remonter les remarques et propositions de celles-ci et de redescendre l'information très rapidement lors des modifications des lois et règlements. Comme les différents textes sont parfois de lecture ardue, l'UNAN édite un « code de bonne conduite » qui résume les comportements et les attitudes de sécurité que doit avoir tout chef de bord conscient de ses responsabilités avant le départ.

Enfin, point non négligeable, un accord existe avec une compagnie d'assurance permettant d'avoir accès à des tarifs préférentiels.

Bien sûr, cette adhésion a un coût, environ 1,5 euros par membre de l'association adhérente. (Notre situation financière actuelle permettrait de supporter cette dépense sans augmenter nos cotisations). Il y a également un retour financier au travers des économies pour les plaisanciers que l'UNAN a pu obtenir au cours des différentes négociations.

Mais pour nous, ce point, certes important, n'est pas primordial : il nous semble que le plus important est de donner à chacun d'entre vous les informations nécessaires pour que chacun puisse naviguer dans les meilleures conditions possibles de sécurité, et en cela, la création de l'UNAN-85 et l'adhésion à l'UNAN Nationale nous semble être un élément très favorable.

Bien sûr, nous ne ferons pas cela en catimini, ce point sera débattu lors de notre prochaine Assemblée Générale et votre accord conditionnera les étapes ultérieures de ce projet. D'ici-là, toutes les questions que vous pourriez avoir sur ce sujet sont les bienvenues. Vous pouvez les envoyer par courrier, nous téléphoner, ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : jeanlaine@wanadoo.fr.

Travaux

La nouvelle capitainerie commence à prendre forme. Elle est située entre les deux blockhaus avec accueil au rez-de-chaussée, une salle de convivialité d'environ 40 m2 et au premier étage, le bureau du responsable. Un garage et un atelier sont situés au nord de la construction et le garage de le SNSM est en débord coté est.

Le blockhaus atelier est transformé en sanitaire réservé aux usagers du Port et le blockhaus de l'ancienne capitainerie sera pour les Associations Nautiques : l'AUPM, l'AMRIM, et la fête du port (voir l'état d'avancement des travaux à la fin mars



Pollution :

On n'en est pas encore à demander « le pavillon Bleu Europe » pour le Morin mais cela n'empêche pas de faire un effort dans ce sens. Nous avons profité de la 13ème édition des Initiatives Océanes avec l'aide des gens de la SCIP (société de conservation de l'Ile du Pilier) pour nettoyer les plages du moulin de la Bosse et celle de Morin ainsi que le port.

Nous avons collecté 10 grands sacs de déchets, surtout des bouteilles plastiques. Quelle joie d'avoir des plages propres, nous referons d'autres opérations de ce genre, avis aux amateurs (faîtes vous connaître).



Elimination des feux de détresse :

Nous avons eu copie de l'information suivante, provenant du Cabinet du Préfet de Vendée, via le Président du Conseil Général de Vendée puis Mr le Maire de l'Epine

Objet : Destruction des feux de détresse :

Lors des réunions qui s'étaient tenues en 2004 et 2005 sous l'égide du secrétariat général de la mer, il avait été acté que les centres de déminage assureraient l'élimination des feux de détresse utilisés à bord des navires dans la limite de leur capacité dans l'attente de la mise en place de filières industrielles.

Désormais, ces filières existent. En conséquence les demandes de collecte et d'élimination de ces explosifs doivent être orientées vers les sociétés en capacité de détruire ces matériels pyrotechniques périmés

Coordonnées des Sociétés :

Groupe Véolia : pyrotechnis : 91710 Vers le Petit 01-64-99-14-00

Société Alphachin- Sermap : 13500 Martigues 04-42-81-64-64

Sté Labo-Service Mr Yves le Mot ZI de Brais

Rue Alfred Kastler 44600 St Nazaire

Nous avons pris contact avec la Coopération maritime et la Voilerie Burgaud

(U-SHIP) Noirmoutier qui, contre une participation pour l'acheminement et la destruction, assureraient le service de collecte fusées et fumigènes périmés

Il y aura probablement d'autres instructions assez rapidement car il va y avoir un problème pour le retour des fusées périmées !.....ce n'est que mon avis mais !.....

C.R.O.S.S - ETEL :

Nous avons eu l'opportunité de visiter l'installation du C.R.O.S.S (centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) à ETEL qui assure la surveillance sur toute la façade Atlantique.

Nous avons été agréablement surpris par le professionnalisme et le matériel mis en œuvre pour assurer les 5 missions du CROSS :

Surveillance des pêches maritimes

Surveillance des pollutions

Surveillance de la navigation maritime

Diffusion des renseignements de sécurité maritime

Recherche et sauvetage maritime.

Sur ce dernier point, cela se fait sous la responsabilité du Préfet maritime.

Le CROSS assure :

La réception des alertes à partir d'une veille radio et téléphonique permanente

La direction et la coordination des opérations de recherche et de sauvetage y compris lors de sinistres maritimes majeurs.

Ils reçoivent environ 1000 alertes par an pour des navires de pêche, de commerce, de plaisance ainsi que pour les activités nautiques.

Les CROSS, organisation gérée par la direction des affaires maritimes et des gens de la mer, emploient près de 300 personnes, hommes et femmes travaillant nuit et jour pour assurer la sécurité et le sauvetage maritime.

La surveillance VHF est assurée jusqu'à 20 milles des côtes (37 km) ce qui est largement assez pour la grande majorité de nos navigations.

Dorénavant, il est toléré d'avoir une VHF à bord sans C.R.R. (certificat restreint de radiotéléphonie), à utiliser uniquement en cas de détresse et pour prendre la météo. A ce sujet, L'UNAN a obtenu l'émission en boucle de la météo marine mise en service à Toulon pour la zone allant de St Raphaël à Port Camargue sur le canal 63.

Nul doute que cela soit une aide précieuse pour la navigation et nous sommes impatients d'obtenir la même chose sur l'Atlantique.

Laurent, notre correspondant au CROSS, nous signale que pour augmenter l'efficacité des recherches, il est préférable d'avoir une VHF – ASN, celle-ci leur indiquant la position du bateau, (position qui n'est pas très précise lorsqu'elle est donnée par des gens en train de couler) et dans ce cas chaque minute est précieuse et peut être lourde de conséquence.

En cas d'accident après être entré en contact avec le CROSS, la mise en contact avec un médecin est plus efficace avec un téléphone portable.



Postes de réception
pour les appels de détresse



Le certificat restreint de radiotéléphonie est recommandé de façon à connaître le fonctionnement du système et surtout à parler le même langage.

A notre demande, les Ets NOWE organisent une formation le 24-06-08 à 14h au port de l'Herbaudière, pour un examen prévu le 27-06-08

A vous de voir :

Contact : Christine au 02 51 86 47

BAT 'OCCASE :

Nous vous en avons parlé sur notre dernière gazette, « BAT'OCCASE » aura lieu les samedi 3 et dimanche 4 mai pendant le week-end de l'Ascension. L'emplacement sera sur le fond de Port entre l'estacade et la digue Sud. Nous accepterons les bateaux d'occasion de toutes provenances sur remorque et/ ou à quai (places limitées), laissant ainsi libre l'accès aux parkings.

en profiterons également pour faire un vide grenier (ou plutôt un vide cale !) pour les accessoires nautiques d'occasion (casiers, filets, skis, hélices, etc....)

Nous avons prévu des conditions particulières pour nos adhérents, si cela vous intéresse prenez contact rapidement avec **Mura** en téléphonant **au 06 86 58 26 33**. Chaque inscription pour un bateau d'occasion donnera droit à 2 annonces gratuites sur « Ile Annonces. »

Assemblée générale :

A noter sur vos agendas. Notre assemblée générale aura lieu le 19 juillet à 16h

Salle de la cantine située entre la mairie et le parking de la poste de l'Epine

Pour ceux qui veulent participer à la vie de l'association, les candidatures au conseil d'administration seront les bienvenues .

Nous remercions la municipalité de l'Epine de mettre gracieusement cette salle à notre disposition.

Nouvelle réglementation pour le matériel de sécurité:

La division 224 est remplacée par la 240. Les nouveautés 2008 entrant en vigueur à partir du 15-04-08
Toutes les informations sont disponibles au bureau de l'Association

Nécrologie :

Michel Laz nous a quitté pour un voyage sans retour. Il était toujours présent pour nous aider et nous rendre service, avec ses connaissances en navigation à voile où il excellait, gagnant toutes les régates auxquelles il participait. Parallèlement, il était le Président de l'Aéroclub de Beauvoir où il possédait un ULM à bord duquel il adorait faire partager sa passion, les photos aériennes que nous utilisons aujourd'hui ont été faites à son bord.

Toutes nos pensées vont à sa femme, ses enfants et petits enfants, à qui nous présentons nos sincères condoléances

Michel nous manque déjà.
